

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 14 janvier 2021

Monsieur Dave Ross, M.D.  
Médecine d'urgence et préhospitalière  
CISSS de la santé et des services sociaux  
de la Montérégie-Centre

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre projet de paramédics de soins avancés présenté par la CTAM. Nous vous remercions de votre engagement à améliorer le système préhospitalier d'urgence et les soins à la population.

Nous approuvons votre projet, mais certaines modifications opérationnelles doivent être faites avant le déploiement, pour respecter les orientations ministérielles.

1. Un déploiement 7 jours sur 7 est attendu, selon une plage horaire fixe établie en fonction de l'achalandage de la zone de desserte choisie, afin d'éviter tout préjudice populationnel.
2. Selon notre point de vue, le projet devrait être entièrement dédié à la paramédecine des soins avancés dans un contexte communautaire ou bien dans un contexte d'appels primaires de haute priorité. Nous vous demandons donc de nous transmettre votre choix.
3. Nous désirons avoir plus d'information sur les déterminants qui seront utilisés pour le déploiement des soins avancés en appels primaires, le cas échéant;
4. À la fin des 3 mois du projet, tel que stipulé dans votre document, la direction médicale nationale tiendra à recevoir une évaluation des coûts et des bénéfices, autant clinique que financière.

Encore une fois, nous réitérons nos remerciements de votre participation et votre implication dans votre milieu.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice médicale nationale,



Élyse Berger-Pelletier, M.D., M.Sc., FRCPC

c. c. M. Martin Benoit, CTAM  
M. Jean-Marc Breton, CISSS de la Montérégie-Centre

N/Réf. : 21-AU-00065